



COMMUNE DE MAULDE  
Département du Nord  
Arrondissement de Valenciennes  
Canton de Saint Amand Les Eaux

ARRÊTÉ MUNICIPAL  
2026 -24

**Objet :** Règlementation de la circulation dans le cadre de création branchement neuf eau potable par l'entreprise DELCROIX TP SAS, TSA 70011 Chez Sogelink 69134 DARDILLY CEDEX.

Nous, Monsieur Jean-François HOURDEAU, Maire de la Commune de Maulde,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code des Commune Article 131.1,

Vu la demande de DELCROIX TP SAS en date du 09 avril 2026 pour des travaux de création branchement neuf eau potable dans la rue Basse Fosse à MAULDE,

Considérant qu'à l'occasion de ces travaux il y a lieu de prendre des mesures pour faciliter leur bon déroulement et éviter tout accident,

ARRETONS

**Art 1 :** A partir du début des travaux prévus à partir du 14 avril 2026 pour une durée de 5 jours :

- la vitesse sera limitée à 30 km/h,

**Art 2 :** Des panneaux indiquant les travaux seront placés par l'entreprise DELCROIX TP SAS, TSA 70011 69134 DARDILLY CEDEX à chaque extrémité du chantier.

**Art 3 :** Les travaux devront être faits en souterrain sans ouverture de voirie (sauf contraintes techniques). Si ouverture de la chaussée, pose de l'enrobé dans les 48 heures.

**Art 4 :** Ampliation sera adressée à :

- DELCROIX TP SAS, TSA 70011 69134 DARDILLY CEDEX.
- Brigade de la Gendarmerie de Lecelles.
- CIS Mortagne du Nord
- SIAVED

Fait à Maulde le 10 février 2026

Le Maire,

